

AinCerdon

Le magazine de
l'intercommunalité

Mag'



N°10

Juin 2024

**Journée de territoire
"Eclats de Rives"**

**Tourisme
dans l'AIN**

P.10-12

**Rétrospective
2023**

P.14-15

**Budget
2024**

P.4-5

**Projets en
cours & à
venir**

P.16-19



Par **THIERRY DUPUIS**
PRÉSIDENT
Communauté de communes
Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

Vous trouverez dans ce magazine des nouvelles de notre territoire et des constructions qui y sont en cours.

Car oui notre portion de vallée de l'Ain est un territoire.

Nos enfants y vont à l'école et dans les collèges, nous invitons des entreprises à recréer des emplois localement, le tissu associatif est actif et bien vivant, notre pari de faire du tourisme un gisement économique est un pari gagnant... Nous sommes bien loin des collectivités territoriales trop vastes dans lesquelles personne ne se reconnaît.

Nous privilégions toutes les solutions réalistes, adaptées au contexte, et visant à avoir un impact concret pour les habitants plutôt que celles qui visent simplement à attirer l'attention des médias ou des réseaux sociaux.

Il faut que chacun puisse aider à construire ce qui se passe chez nous. C'est pourquoi, nous essayons quand les premiers obstacles juridiques ou financiers sont levés, de vous solliciter sur des projets et de vous associer à la réflexion. Dans le Projet Alimentaire Territorial, la mobilité, l'accompagnement des publics fragiles à travers le Cocon, les concertations ont abouties à des actions concrètes et de terrain.

Des actions, utiles, simples et efficaces prennent place dans notre quotidien grâce à l'implication de certains d'entre vous. Nous n'avons pas d'autres solutions pour bien vivre ensemble que de se parler, de se comprendre et de coopérer.

C'est pourquoi, je veux remercier toutes les bonnes volontés qui dans le monde associatif, au sein des collectivités, dans les réunions de concertations prennent de leur temps libre si précieux pour le consacrer aux autres et aux projets qui permettront de mieux vivre demain.

J'espère qu'en feuilletant ce magazine vous trouverez des raisons de vous investir dans la vie locale pour contribuer à construire l'avenir et la sérénité de notre petit bout de territoire, entre rivières et montagnes.

Sommaire

LE BUDGET	4 - 5
LES DÉCHETS	6 - 7
LES BIODÉCHETS	8
L'EAU	9
LE TOURISME	10-12
LES REPAS DES MULTI-ACCUEILS	13
LA RETROSPECTIVE 2023	14 - 15
LES PROJETS EN COURS ET À VENIR	16 - 19
BON À SAVOIR	21
DU CÔTÉ DES COMMUNES	22
INFOS PRATIQUES	23

Panneau Pocket Rives de l'Ain Pays du Cerdon Communauté de communes

Les informations et alertes de la Communauté de Communes sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket : "CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon" ou 01640 ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

NOUVEAU

Retrouvez toutes les informations sur nos réseaux



LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Dans un contexte toujours incertain quant à la pérennité de nos recettes en raison des suppressions de taxes locales ainsi que des taxes sur les entreprises compensées par des dotations de l'état et face à la hausse des coûts des services, il est difficile d'établir des perspectives à moyen terme et indispensable de veiller à l'optimisation des coûts afin de pouvoir continuer à investir pour le territoire.

Le **compte administratif 2023** est clôturé avec un résultat positif de **914 983€** après couverture du déficit d'investissement (autofinancement).

Les différents ratios à retenir pour 2023 :

La capacité d'autofinancement nette (appelée aussi épargne nette) est de **867 985€**

La capacité dynamique de désendettement permet d'apprécier le poids de la dette dans le financement de la collectivité et sa capacité à **rembourser ses emprunts** de manière anticipée pour réinvestir. Elle s'exprime en nombre d'années nécessaires pour le remboursement de sa dette si la collectivité y consacrait l'intégralité de sa **capacité d'autofinancement**.

En 2023 elle est de **2,3 ans**.

15,6 Le budget prévisionnel 2024 s'élève à un total de près de **15,6 millions d'euros** (investissement et fonctionnement confondus).

Quelles sont les principales dépenses de la communauté de communes prévues pour 2024 ?

— Fonctionnement (en euros)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 190 690
TOURISME	445 490
PORTAGE DES REPAS	159 133
GESTION DES DÉCHETS	2 571 967
ENFANCE JEUNESSE (périscolaire et centres de loirs)	1 445 878
PETITE ENFANCE (crèches et relais petite enfance)	1 325 129
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	175 406
MOBILITE	112 760
HABITAT-URBANISME	130 160
ECONOMIE	95 550
LE CENTRE SOCIAL COCON	217 670

— Investissement (en euros)

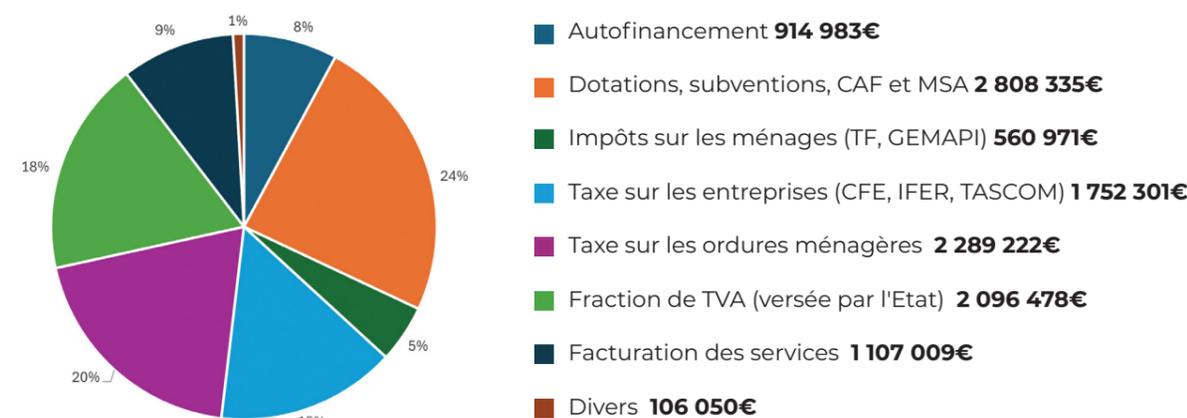
REMBOURSEMENT CAPITAL	491 000
VOIRIE-MURS SOUTÈNEMENT	879 357
FONDS DE CONCOURS	50 000
DÉCHETS	215 000
OPAH (opération programmée amélioration de l'habitat)	209 853
BÂTIMENTS	917 282
LA FIBRE	42 568
MATÉRIEL INFORMATIQUE	36 540
TOURISME	3 178
MOBILITÉ	20 639
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	45 000

Le tableau ci-dessus est un extrait, seules les dépenses principales ont été retenues.

— Les autres dépenses :

Remboursement des intérêts	Les atténuations de produits (ce qui est reversé aux communes)	Les subventions et contributions versées	Amortissements
— 56 861€	— 2 186 870€	— 326 211€	— 350 000€

Quelles sont les recettes de la communauté de communes ?



Pour visualiser l'ensemble des documents budgétaires rendez-vous sur le site internet : www.ain-cerdon.fr/comcom/vie-politique/deliberations
— Conseil communautaire du 28/03/2024

POURQUOI FAUT-IL TRIER SES DÉCHETS ?

La communauté de communes assure la collecte des ordures ménagères (poubelle grise) ainsi que les poubelles jaunes. C'est un prestataire qui réalise la collecte en porte à porte. Il a été choisi dans le cadre d'un marché public (en fonction de critères techniques et du prix).

Les ordures ménagères (poubelles grises) sont ensuite acheminées par camion vers l'usine OVADE, située sur le site de La Tienne à Viriat.

Chaque année, c'est plus de 60 000 tonnes qui y sont acheminées.

Pour plus d'information : <https://www.organom.fr>



Les sacs jaunes quant à eux sont acheminés au centre de TRI du SYDOM du Jura à Lons le Saunier.

Chaque année, environ 20 000 tonnes de déchets sont triées au centre de tri de Lons-le-Saunier.

Pour plus d'information : <https://www.letri.com>

DANS SA POUBELLE



Si vous avez un espace extérieur, une cour, un jardin, ne mettez plus vos épluchures dans vos poubelles mais utilisez un composteur ou déposez les dans votre jardin pour faire de l'engrais vert. Cela réduit considérablement le poids des déchets transportés jusqu'à l'usine.

DANS LES SACS JAUNES



Les rippeurs ont la consigne de ne pas ramasser les sacs jaunes quand le tri n'est pas fait correctement. Sachez que les contenus des sacs jaunes sont aussi vérifiés régulièrement par l'usine de tri, 22 à 29% des déchets ne devraient pas s'y trouver.

Ces erreurs de tris coûtent cher à la collectivité et donc aux citoyens puisqu'il faut payer leur réacheminement vers l'enfouissement.

Pensez à faire le tri !

DANS LES DECHETERIES



Les médicaments doivent être apportés en pharmacie, nous ne pouvons pas les prendre dans nos déchèteries et il ne faut pas les jeter dans vos poubelles.

Lorsque vous achetez (même par internet) un appareil électrique ou électronique, votre vendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil. Cela vous évitera de le déposer en déchèterie.

De même que, lorsque vous faites faire des travaux dans votre maison, l'entreprise doit évacuer tous les cartons d'emballages et les matériaux qui n'ont pas servi à l'installation et ne rien vous laisser. **Vous le payez pour cela (regardez bien vos factures)**

REP : C'est ce que la loi appelle la responsabilité élargie des producteurs

La loi impose que celui qui fabrique, qui distribue un produit ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour son produit.

C'est pourquoi de nouvelles filières REP ont été mises en place récemment dans nos déchèteries pour **ne plus jeter certains déchets dans les encombrants** et ainsi éviter de les enfouir.

Les tris dans les déchèteries sont donc obligatoires, chaque benne correspond à un flux qui sera ensuite pris en charge par une filière de recyclage :

D'où l'importance de bien trier avant de venir déposer dans la déchèterie. Toutes les erreurs de tri sont sanctionnées par des amendes à la collectivité qui bien évidemment répercute les coûts sur la TEOM.

Avant de jeter rapprochez-vous de nos agents qui vous informeront où déposer précisément vos déchets. Les gardiens sont là pour vous conseiller.

— Quelques chiffres :

BILAN 2023 collecte ordures ménagères et sacs jaunes

	2022	2023	2022	2023
Tonnages totaux	2 557T	2 655T	509T	477T
		-3,7%		-6,7%
Coûts collecte	403 000€	365 000€	244 000€	219 000€
		+10,4%		+11,4%
Coûts traitement	406 000€	391 000€	128 000€	111 000€
		+3,8%		+15,3%

Quoi de neuf dans nos déchèteries !

De nouveaux gardiens sont arrivés

Pour plus de fluidité, ils sont maintenant deux sur les plateformes. Ils sont là pour vous aider à déposer vos déchets dans les bonnes bennes. Le tri devient de plus en plus précis (notamment avec les nouvelles filières REP qui se mettent en place sous l'impulsion de l'état).

Une plus grande plage d'ouverture des deux déchèteries intercommunales à Jujurieux et à Poncin

HORAIRES D'HIVER DE MI-SEPTEMBRE

A MI-JUIN :
Du mardi au samedi :
8h45 à 12h00 et 13h30 à 17h30



HORAIRES D'ETE DE MI-JUIN

A MI-SEPTEMBRE :
Du mardi au samedi :
7h00 à 12h00

LES DÉCHETS VERTS ET LES BIODÉCHETS DES RESSOURCES A VALORISER

LE DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE EST À LIMITER

En effet, pour répondre à l'obligation de réduction des déchets, certaines communautés de communes ont décidé d'interdire ce type de dépôt, car en déchèterie, les déchets verts représentent le plus grand nombre de rotations de bennes. Leur volume important remplit en effet très vite les bennes. Elles doivent être vidées très souvent (plusieurs fois par semaine)

Ces rotations incessantes sont un vrai gaspillage. Un camion de Bourg en Bresse vient chercher la benne de déchets verts, l'amène chez un prestataire de compostage, qui s'en sert ensuite pour son compost, cela coûte à l'année plus de 84 000€ pour les habitants de la communauté de communes.

Une exigence réglementaire

Inscrite dans la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) de 2020, depuis le **1er janvier 2024**, il est désormais obligatoire de trier nos biodéchets, c'est-à-dire nos déchets de cuisine (épluchures, fanes, peaux de légumes ou de fruits non comestibles) mais aussi nos déchets verts (tonte, feuillages, petits branchages).

Selon l'**ADEME (Agence nationale de la transition écologique)**, l'entretien du jardin génère en moyenne, **105kg** de déchets verts par personne et par an.

Sur notre communauté de communes les biodéchets dans les sacs d'ordures ménagères représentent **1/3** de nos déchets soit **environ 51kg par an et par habitant** (la moyenne nationale est de **83kg par an et par habitant**). Quant aux déchets verts déposés dans nos déchèteries représentent **54 kg par an et par habitant (pour notre communauté de communes)**.

Plusieurs méthodes pour valoriser ces déchets



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires) et fournir un engrais de bonne qualité.

210 composteurs en bois à tarif préférentiel vous ont été proposés par la communauté de communes et ont déjà été réservés pour l'année 2024. Ils vous seront livrés en septembre.

Si vous n'avez pas pu en réserver un, il y aura d'autres campagnes de ventes, vous en serez informés sur notre site internet et par les mairies.

Pour en savoir plus :
Réussir son compost



Pour en savoir plus :
Solutions alternatives



LE BROYAGE, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

et gros branchages broyés, herbe de tontes séchées et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour les espaces verts, jardins et potagers. Le paillage conserve l'humidité des sols réduisant ainsi les arrosages, permettant de faire des économies d'eau.

La tonte mulching des espaces verts permet de laisser l'herbe finement coupée sur place et protège la pelouse de la sécheresse.

Alors vous commencez quand ?

L'EAU



L'eau est un bien précieux

La facture d'eau des ménages français n'est pas anodine puisqu'elle se situe à hauteur de 500 € par an. Sans compter le coût de l'énergie nécessaire pour la chauffer. Une bonne raison de réduire sa consommation d'eau !

**Nous consommons 148 litres d'eau par jour et par personne !
Soit 54 m³ par habitant et par an (moyenne nationale)**

1 % seulement pour boire



Pour savoir comment économiser l'eau, encore faut-il savoir ce qui consomme le plus à la maison

L'eau, une ressource précieuse qui pourrait venir à manquer

Économiser l'eau n'est pas qu'une question de budget. C'est aussi un enjeu environnemental majeur. Si l'eau n'est certes pas rare sur la planète (elle recouvre 72 % de la surface du globe), l'eau douce l'est en revanche davantage, ne représentant que 2,8 % du volume global. Entre 1920 et aujourd'hui, la population mondiale a quasiment quadruplé. Et ses besoins en eau potable ont eux aussi augmenté, et pas nécessairement en proportion, puisque nous consommons 6 fois plus d'eau qu'il y a un siècle.

Ces dernières décennies, les messages incitant chacun à ne pas gaspiller l'eau se sont multipliés. On pourrait se demander pourquoi lorsque l'on ne vit pas dans une région menacée par un risque visible de désertification. Pourtant, les stocks d'eau sont de plus en plus sous pression alors que le changement climatique entraîne une modification du régime des pluies dans certaines régions, que nos usages industriels et agricoles ne sont pas assez économes en eau. Il est en conséquence devenu plus qu'urgent d'agir collectivement mais aussi individuellement pour éviter au maximum tout gaspillage.

Comment je lis un arrêté sécheresse ?

1 - Je consulte l'annexe « mesures de gestion par commune »

Noms communes	Origine de l'eau					
	Eaux superficielles		Eaux souterraines		Eau potable Usages économiques	Eau potable Usages domestiques
	Zones d'alerte	Niveaux de gravité	Zones d'alerte	Niveaux de gravité	Niveaux de gravité	Niveaux de gravité
Jujurieux	Rivières du Bugey	Alerte renforcée	Plaine de l'Ain	Alerte	Alerte	Alerte renforcée

Niveau de gravité

Pour aller plus loin :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/astuces-economiser-leau-a-maison-alleger-factures>

En téléchargeant l'application : VigiEau

LE TOURISME

CERDON VALLÉE DE L'AIN : une (parenthèse) enchantée !

— Le top des balades



BALADE DANS LES VIGNES ET DÉGUSTATION AU COUCHER DU SOLEIL !

Vaingabond propose une balade ludique et éducative à travers les vignes. Objectif : découvrir la fabrication du Cerdon "Méthode Ancestrale", puis apprécier ses saveurs au coucher du soleil !

Plus d'infos :

vaingabond@gmail.com
Saint-Alban

PARCOURS D'ORIENTATION DANS LE VILLAGE DE CERDON

Au départ de la Cuivrierie de Cerdon découvrez le village à travers la thématique des douze mois de la vigne ! Visite adaptée aux familles

Plus d'infos : accueil.cuivrieriedecerdon@cerdonvalleedelain.fr
vaingabond@gmail.com
Cerdon



UNE DESCENTE EN CANOË ?

En canoë-kayak, paddles ou encore Bigsup, l'Esquimaude vous propose de descendre la Rivière d'Ain depuis Poncin jusqu'aux premiers bouillons du Rhône ! Choisissez votre parcours : 5, 10, 13, 22 ou 35 km de bonheur au fil de l'eau...

Plus d'infos : aincanoe@gmail.com
Pont d'Ain

PÉDALOS OU VIA FERRATA ?

Au programme chez Rivershop : location de pédalos, stand up paddles, canoës, vélo électriques ou encore kit de Via Ferrata !

Plus d'infos :
contact@rivershop.fr
Merpuis- Serrière -sur-Ain



PÉDALOS, PADDLES et CANOËS

Pédalos, paddles ou encore canoës sont en location à l'intérieur de la base de loisirs de l'île Chambod.

Plus d'infos :
<https://www.lecarbetchambod.fr/carbet-plage-2/Chambod>



UNE BALADE EN TROTTINETTE ?

Sillonnez le vignoble cerdonnais et ses paysages à couper le souffle en trottinettes électriques tout terrain ! Le must ? Une halte à l'Eglise de Saint-Alban avec vue plongeante sur le village.

Plus d'infos : cerdon.evasion@hotmail.com
Cerdon

RANDONNÉE COMMENTÉE ET VISITE DE LA CUIVRERIE

avec Xavier Poilbout de Lézard des Bois

Cette randonnée accessible à tous, et à tous les curieux de nature et de beaux paysages, vous invite à parcourir les hauteurs de Cerdon. Après la randonnée, découvrez la Cuivrierie de Cerdon, témoin d'une aventure industrielle de plus de 150 ans pour une incroyable immersion dans les secrets des ateliers et des savoir-faire."

Informations complémentaires : Parcours de 4.5 km pour 176 M de dénivelé positif
Horaires de 9h à 12h environ.
RDV au parking de la chapelle de Saint-Alban
Tarif : 25€ par personne

— Loisirs & culture



GROTTES DU CERDON

Nichées dans un écrin de verdure, les Grottes du Cerdon vous transportent dans un monde venu du fond des âges ! Un parfum d'aventure rassurante qui débute par un parcours souterrain avec final tout simplement spectaculaire ! En surface, le parc en pleine nature donne l'occasion de découvrir et reproduire les gestes de nos ancêtres.

Plus d'infos :

Du 14 avril au 31 octobre 2024
www.grotte-cerdon.com/
Labalme

ÉCOMUSÉE DES VIEUX CLOUS

Sur le Domaine de Thol, ce Musée Agricole a pour vocation de préserver la mémoire des vieux métiers, des machines, tracteurs et outils divers. Entièrement repensé, il accueille aussi bien les scolaires que les curieux en visite guidée.

Plus d'infos : <https://lesvieuxclous.com/NEUVILLE-SUR-AIN>

DECOUVREZ LA FRUITIÈRE AOC COMTÉ DE PONCIN



Tous les mardis
du 9 juillet au 27 août à 9H30

Sur le territoire d'appellation AOC Comté, découvrez la Fruitière de la Vallée de l'Ain. La fromagerie de Poncin est située un peu à l'écart de cette petite ville verdoyante au bord de l'Ain. Une galerie d'accueil située à l'étage avec panneaux explicatifs et baies vitrées donnant sur l'atelier et la cave de pré-affinage est à la disposition des visiteurs.

Plus d'infos : contact@cerdonvalleedelain.fr
Poncin

ROTIN FILÉ : 3 GENERATIONS PLUS TARD, ÇA FIBRE ENCORE



Du salon de jardin hyper cosy aux tiges pour les parfums d'ambiance, en passant par les emblématiques paniers hauts en couleurs, Rotin Filé, c'est l'histoire d'une entreprise familiale, discrète et efficace. A ne pas manquer : la visite guidée qui retrace aussi bien l'histoire de l'entreprise, que les méthodes de tissage du rotin.

Plus d'infos : visite tous les mardis après-midi
de 14H à 16H du 15 juillet au 15 août
contact@cerdonvalleedelain.fr
Pont d'Ain

VISITES DE VILLAGE

Au choix : Jujurieux le village aux 13 Châteaux mais aussi Pont d'Ain, Cerdon et ses vignes, Neuville-sur-Ain et ses fabuleuses vues sur la Rivière d'Ain, sans oublier le charmant village médiéval de Poncin !

PONT D'AIN : Tous les mardis matin du 15 juillet au 18 août à 10h

Tarif : **8€/adulte et 5€/enfant** (pour le guide).

Durée : 2h-2h30 Limité à **20 personnes maximum**.

Visite guidée effectuée par FollowZeGuide (Faustine Bruneault, guide conférencière).

Rdv : Parking du Port, quai Justin Reymond / contact : 07 83 39 51 12 - followzeguide@free.fr

PONCIN : Jeudis 18 et 25 juillet à 10h

Tarif : rémunération au chapeau.

Durée : 1h Limité à **20 personnes maximum**.

Visite effectuée et au profit des Liens Poncinois.

Rdv : Place Feltin

NEUVILLE SUR AIN : Visite du camp de Thol et histoire du 11 juillet 1944 le 08 août à 10h30.

Tarif : gratuit sur inscription.

Durée : 1h30 Limité à **20 personnes maximum**

Rdv : camp de Thol, bibliothèque

JUJURIEUX : Vendredis 26 juillet et 23 août à 18h

Visites commentées par Patricia de Ain découvertes

Tarif : 8€/ adulte et 5€ / enfant - Durée 2h-2h30

RDV : Musée des Soieries Bonnet

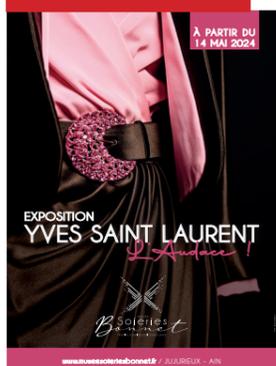
CERDON : Dimanches 28 juillet et 25 août à 10h

Visites commentées par Patricia de Ain découvertes

Tarif : 8€/ adulte et 5€/ enfant - Durée 2h-2h30

RDV : place Saint Vincent

EXPOSITION



Jusqu'au 17 novembre, le Musée des Soieries Bonnet propose une exposition Yves Saint-Laurent inédite dans l'Ain ! A travers une sélection de ses emblématiques créations, le public pourra découvrir le style audacieux, libre et intemporel d'un couturier qui aimait plus que tout les femmes. Une première sélection d'étoffes attestant d'illustres commandes d'Yves Saint-Laurent auprès de la maison Bonnet sera également à découvrir au fil du parcours...

Plus d'infos : www.museesoieriesbonnet.fr
MUSEE DES SOIERIES BONNET
Jujurieux



L'année 2024 sera l'occasion de célébrer le centenaire de la fameuse Presse Américaine Bliss. Arrivée en 1924 au cœur de la Cuivrierie, elle a révolutionné la productivité de l'usine. En partenariat avec Maurice Goy, une exposition retraçant le rayonnement de la Cuivrierie sur la scène internationale constituera le fil d'or de la saison, dans laquelle l'Amérique, aux côtés de l'Orient, se succéderont de festivités en démonstrations.

Plus d'infos : www.cuivrieriedecerdon.fr
Cerdon

LES FÊTES



DIMANCHE 30 JUIN
La fête à la plage !

Du côté de l'Île Chambod, une journée exceptionnelle avec course de paddle, atelier tatoo, bar à smoothie, DJ Duty Sound, transats géants...



SAMEDI 20 JUILLET
Soirée Chicago !

A l'occasion du centenaire de la Presse Américaine, arrivée en 1924, une grande fête se tiendra au cœur de la Cuivrierie de Cerdon ! Show de danse en hommage à la célèbre comédie musicale Chicago, Escape Game en mode La Mafia de Cerdon... et fête avec DJ !

Plus d'infos :
20€ tout inclus (hors boissons et nourriture)
Présence d'un foodtruck américain
Sur réservation contact@cerdonvalleedelain.fr

DES REPAS PRÉPARÉS SUR PLACE

POUR TOUS LES ENFANTS DANS NOS MULTI-ACCUEILS
(Poncin, Pont d'Ain, St Jean le Vieux)



Ouverture du nouveau bâtiment de la Maison Frimousse

L'idée de préparer les repas sur place est déjà là... Les locaux de la cuisine sont conçus pour faire les repas sur place pour les 3 multi-accueils.

Début du projet Cuisine sur place dans les multi-accueils

Sarah stagiaire à la Communauté de Communes au service Plan Alimentaire Territorial commence son travail avec le service petite enfance. Pendant un an, un groupe de travail composé de salariés affine le projet avec l'objectif de préparer et livrer des repas sains, bons, appétissants avec des produits locaux et de saison.

2022



Un projet innovant et collaboratif validé par les élus

Ce projet qui rentre parfaitement dans le projet de territoire coopératif de la Communauté de Communes est validé à l'unanimité par les élus. Nos partenaires de la CAF de l'Ain, de la MSA Ain-Rhône et de l'ADEME ont permis la réalisation de ce projet en le cofinçant à hauteur de 80%. Cela nous a permis de financer l'achat de matériel, de mobilier et l'accompagnement des équipes.

Été 2023



Des expérimentations et des formations pour apprendre

Les 3 salariées cuisinières Sandrine, Mélody et Audrey, sont formées à l'hygiène en restauration collective et à la nutrition du jeune enfant avec une diététicienne et un laboratoire.

Automne 2023



Janvier 2024



Début des repas sur place pour la Maison Frimousse

A y est c'est parti, les cuisinières se lancent!!! Au menu du jour cuisses de poulet, gratin de pommes de terre et tarte aux pommes faite maison par Mélody et Sandrine. Un vrai régal !!!

75 repas préparés chaque jour, livrés aux 2 autres multi-accueils

Les livraisons seront assurées par une association de réinsertion. Tous les jours les livreurs emporteront les repas cuisinés à la Maison Frimousse (St Jean le Vieux) et les livreront dans les multi-accueils des P'tits Loups (Pont d'Ain) et de Fabulette (Poncin).

Juil 2024



LA RÉTROSPECTIVE 2023

DES NOUVELLES ENTREPRISES S'INSTALLENT sur nos zones d'activités en 2023



La Fédération Départementale des Chasseurs installe son siège sur la zone d'activité de Pont d'Ain, Ecosphère Innovation.

La société MICHAUD, expert en matériel de distribution électrique, inaugure un nouveau bâtiment sur la zone d'activité de Pont d'Ain, Ecosphère Innovation. La société est présente sur le territoire depuis 1956 et a souhaité poursuivre son développement localement.

C'est sur la zone d'activité, Ecosphère proximité, à Jujurieux qu'a souhaité s'installer la société BDB Sécurité (Extincteur Ain Bugey Dombes Bresse Sécurité), cette entreprise assure l'installation et la maintenance de matériels de sécurité incendie.

Une orthophoniste partage les locaux

La société BERGER AUTO CONTROLE propose un nouveau service de contrôle technique automobile sur la commune de Jujurieux



RECONNAÎTRE LES ORCHIDÉES

L'Association « Les Amis du Patrimoine de Jujurieux » ont édité, fin 2023, avec la collaboration de la communauté de communes, le premier guide naturaliste consacré à la biodiversité locale.

Ce premier ouvrage, d'une collection que souhaite lancer l'association, resserne **29 espèces d'orchidées** présentes à ce jour sur le territoire. Elles ont toutes été répertoriées par **Joël Broyer**, auteur de ce livre, ancien écologue de l'Office Français de la Biodiversité et élu local.

Ce guide est en vente 12€ au bureau de tabac de Jujurieux et dans les sites touristiques : Cuivrerie de Cerdon, Ile Chambod, Les Soeries Bonnet, Grotte de Cerdon ou directement auprès de l'association.

Orchis géant *Barlia robertiana*

Espèce méridionale très récemment arrivée dans notre région (Cerdon, Saint Alban), suite à l'évolution climatique.

Association : Les Amis du Patrimoine
Contact : 04 74 36 89 75 et (Marion FLACHER, présidente)



LES MERCREDIS À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE JUJURIEUX

"L'art sous toutes ses formes"

L'objectif est d'initier et de faire découvrir aux enfants différentes formes artistiques au cours de l'année scolaire 2023-2024 présentées par plusieurs intervenants : L'art du sport, du cirque, de la musique, de la danse, art plastique et sculpture, culinaire ou du dessin et de la peinture.

Les intervenants :

Marion FLACHER : a proposé une initiation à l'aquarelle aux enfants de 6 à 11 ans en novembre 2023.

Anne MAUPU : a proposé de la sculpture sur savon aux enfants de 3 à 6 ans en décembre 2023.

Laetitia VANDERSCHULDEN : a proposé du tir à l'arc aux enfants de 6 à 11 ans et un parcours gym aux enfants de 3 à 6 ans au mois d'avril 2024.

Xavier CHARDON, l'entraîneur du club de lutte de Jujurieux a proposé aux enfants de tous les âges une initiation à la lutte en février 2024.



Tous les enfants vont 3 fois par an découvrir les animations proposées par les bénévoles de la bibliothèque de Jujurieux en rapport avec l'art.

Enfin, les enfants ont pu découvrir des expositions locales organisées par l'association « Les amis du Patrimoine » et « le Salon des Arts » à Jujurieux.



LE RELAIS PETITE ENFANCE AM STRAM GRAM UN PREMIER SPECTACLE DE NOËL REUSSI

Assistant(s) maternel(le)s, parents et enfants ont été conviés par le Relais Petite Enfance (RPE) pour assister à un spectacle de Noël. Un moment convivial qui a été apprécié par petits et grands et qui a permis un moment de partage à l'approche des fêtes.

PREMIERE EDITION DE LA FÊTE DES NOUVEAUX PARENTS

Les accueils petite enfance de la communauté de communes ont participé à la première édition de la fête des nouveaux parents organisée par le centre social « Le cocon ». L'occasion pour les futurs et jeunes parents d'être informés sur les possibilités d'accueils sur le territoire, de découvrir divers stands pour le nouveau-né et d'assister à un spectacle jeune public. L'évènement sera renouvelé en 2024.



LES PROJETS EN COURS & À VENIR



ADAPT'AGRI

ACCOMPAGNER NOS PRODUCTEURS FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



Dans un contexte de crise agricole et de dérèglement climatique, la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon lance un projet novateur : **ADAPT'AGRI**.

Consciente des enjeux cruciaux auxquels sont confrontés les viticulteurs et éleveurs, notre intercommunalité se mobilise pour accompagner plutôt que contraindre, répondant ainsi de manière adaptée aux besoins du secteur agricole.

ADAPT'AGRI rassemble une vingtaine de producteurs, soit un exploitant sur cinq du territoire, autour d'un objectif commun : expérimenter collectivement des pratiques agronomiques adaptées aux nouvelles réalités climatiques.



"Pour moi, ADAPT'AGRI c'est permettre de faire évoluer mon exploitation en fonction du changement climatique pour essayer de moins subir les aléas météorologiques. Les avantages sont d'être à plusieurs pour une meilleure réflexion et de pouvoir financer des essais que je ne pourrais réaliser seul".

Nicolas MARTIN, jeune installé et éleveur à Neuville-sur-Ain

En travaillant main dans la main avec des spécialistes locaux tels que la **Chambre d'agriculture**, l'**ADABio**, **Mission Haies**, **Biosphères**, la **FDCUMA de l'Ain**, le **SR3A** (Syndicat de Rivière), grâce aux précieux soutiens financiers de l'**Agence de l'eau**

et de l'**entreprise de logistique PRD** installée sur la ZAC de Pont-d'Ain, notre intercommunalité offre aux producteurs un cadre propice à l'innovation et à l'expérimentation collective.

Issu des concertations du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche globale de pérennité du tissu économique local, garant de la vitalité de nos communes mais permet également la préservation de nos paysages, de notre biodiversité et de nos productions de qualité.

manger local
la recette idéale !

Retrouvez la carte interactive



ou sur ain-cerdon.fr



COVOITURAGE

Valoriser les mobilités partagées

Expérimentation du service **Illicov**



VELO

Développer les modes doux au quotidien

Réalisation du schéma directeur des itinéraires cyclables



MOBILITE SOLIDAIRE

Répondre aux besoins des habitants sans solution de déplacement

Conception d'un transport solidaire en lien avec le centre social **Le Cocon**



LES PROJETS EN COURS & À VENIR



QUELLE FEUILLE DE ROUTE MOBILITE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

PRINCIPAUX CONSTATS

Le recours à la voiture individuelle est une problématique majeure de notre territoire, et c'est la raison pour laquelle les élus ont souhaité intervenir rapidement en faveur du covoiturage, avec l'expérimentation du service **Illicov**.

Au delà du covoiturage, un premier diagnostic de la mobilité sur le territoire a fait émerger 3 thématiques de travail.



Un territoire peu dense avec des services concentrés dans les communes de la Vallée de l'Ain

86%

Des déplacements domicile-travail en voiture

49%

Des plus de 75 ans vivent seuls

70%

Des actifs travaillent en dehors du territoire

17%

Des jeunes ni en emploi ni en formation

3 APPROCHES COMPLÉMENTAIRES



ILLICOV, VOTRE SOLUTION LOCALE DE COVOITURAGE !

Depuis le mois de novembre 2023, vous avez été plus de 200 inscrits à témoigner de votre intérêt pour l'expérimentation d'Illicov et nous vous en remercions !

À l'issue d'un premier bilan, les élus communautaires ont souhaité poursuivre cette expérimentation jusqu'en fin d'année 2024, avec quelques évolutions.

Quelles sont les nouveautés ?

Illicov devient la plateforme pour tous les covoiturages du quotidien !

3 lignes sont maintenues :

- ▶ Poncin – Gare d'Ambérieu-en-Bugey
- ▶ Jujurieux – Gare d'Ambérieu-en-Bugey
- ▶ Pont-d'Ain – Bourg-en-Bresse

Sur les lignes, **les conducteurs bénéficient d'un coup de pouce allant jusqu'à 2€**, même sans transporter de passagers. **Pour les passagers, le covoiturage coûte jusqu'à 1,50€** (variable selon la ligne empruntée). Certains trajets sont garantis si les conducteurs se désistent, avec une solution de secours proposée et payée par Illicov.

Vous pouvez utiliser Illicov à votre rythme : tous les jours ou ponctuellement selon vos besoins, en alternant librement entre conducteur et passager.

"Covoiturer comme on prend le bus", c'est la promesse d'Illicov, où les conducteurs empruntent un itinéraire défini et s'arrêtent à des arrêts fixes pour récupérer ou déposer des passagers.

Mon trajet n'emprunte pas les lignes existantes, que faire ?

En plus des lignes existantes, vous pouvez désormais covoiturer avec Illicov pour tout type de trajet, quelle que soit la destination ! Dans ce cas, le service fonctionne comme une plateforme de covoiturage classique (le conducteur fixe son prix et le passager paie de main à la main), il n'y a aucune commission d'Illicov !



Pour accéder au service, il suffit de s'inscrire sur illicov.fr ou de scanner le QR code suivant :

L'INITIATIVE D-CARTES

La commune de Varambon a pris part au programme motivationnel **D-Cartes** visant à encourager les déplacements à pied.

Un groupe d'habitants « **D-marcheurs** » du territoire s'est ainsi réuni durant 10 séances entre octobre 2022 et janvier 2024.

Ces différentes sessions ont permis d'inciter chacun à développer sa pratique de la marche au quotidien, afin de réduire les risques liés à la sédentarité.

Avec l'appui de la Communauté de communes, cet accompagnement s'est concrétisé par la conception de cartes de promenades familiales, accessible à tous sur : www.ain-cerdon.fr/mobilite-et-transport/



LES PROJETS EN COURS & À VENIR



CONCOURS PHOTOS

DU 25 MAI 2024 AU 15 FÉVRIER 2025 (minuit)

"PAYSAGES RIVES DE L'AIN-PAYS DU CERDON - HABITER NOTRE TERRITOIRE"

Soyez les témoins des transformations de notre cadre de vie

Ce concours est ouvert à tous et il est gratuit. Il est destiné aux habitants de la communauté de communes et s'adresse aux amateurs de photographie.

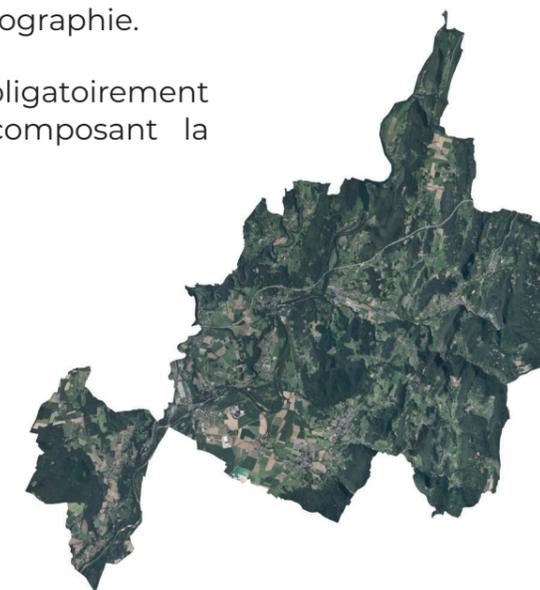
Les photos proposées pour ce concours devront obligatoirement être prises dans l'une des 14 communes composant la communauté de communes.

3 thèmes

- Insolite – Mon territoire secret
- Richesses de la nature
- Paysages et activités humaines

2 catégories :

- + 16 ans
- 16 ans



10 prix sont à gagner (3 prix par thème + 1 prix "coup de cœur du jury" toutes catégories).

Renseignements : <https://www.ain-cerdon.fr/actualites-de-la-cc/concours-photos/>
ou sur : accueil@ain-cerdon.fr

RETOUR SUR LA JOURNÉE DE TERRITOIRE

ECLATS DE RIVES

au fil de l'Ain, tissons nos liens

C'était un événement organisé par la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon le 25 mai 2024. Les habitants sont venus à la rencontre des élus, des équipes et des partenaires. Ils ont pu échanger autour de stands et d'animations. Cette belle journée a également permis de rendre le bilan des deux concertations publics menées autour de l'alimentation et de la famille.

VISITE DES STANDS
pour Mmes la Préfète et sous préfète avec les élus



ATELIER AQUARELLE
Les Amis du patrimoine de Jujurieux



FRESQUE
par les enfants centre de loisirs



ATELIER VELO
Amicale cyclistes de Saint Jean le Vieux



DEDICACES
du guide des Orchidées par Joël Broyer



ATELIER CUISINE
Sandrine, Mélody et les familles



JEUNE TALENT
Mya



JEUNE TALENT
Elie



JEUNE TALENT
Léa



LE BUFFET
La ferme de Poncieux



Un large public



était présent !

CONCERT
Lyris



BON À SAVOIR

LE FRELON ASIATIQUE

Originaire du continent asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*, il occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français.



Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Vous suspectez la présence de frelons asiatiques ou d'un nid, prenez une photo et rendez-vous sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

Ce site permet à toute personne de la région de signaler la présence d'individus ou de nids de

frelon asiatique, jusqu'à la destruction des nids selon les circonstances locales.

Grâce à la création de votre compte, vous pourrez suivre en temps et en heure l'évolution de la prise en charge de votre signalement.

Le site vous permet également d'en savoir plus sur les habitudes du Frelon Asiatique grâce à un espace documentaire. Il propose également des éléments permettant de connaître et de reconnaître cette espèce invasive, très souvent confondue avec le frelon européen.



SOURIEZ VOUS ÊTES FILMÉS

Face à de nombreux vols et dégradations nocturnes dans les déchèteries, un système de vidéo surveillance avec une alarme reliée à la gendarmerie a été mis en place. Cette vidéo surveillance permet également de protéger nos gardiens de quelques incivilités.



ATTENTION !

Les gardiens ont l'interdiction de vous aider à porter des charges lourdes, si vous avez été aidés pour déposer la charge dans votre voiture, il faut vous faire accompagner jusqu'à la déchèterie pour décharger.

TRANSMISSION DES DOSSIERS D'URBANISME PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Depuis le 1er janvier 2022, votre mairie est en mesure de recevoir vos demandes d'urbanisme de manière dématérialisée. Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Voici le lien qui vous permettra de les déposer dans l'Ain :

[https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001\(+code INSEE\)](https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001(+code INSEE))



UN SERVICE CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS A PONT D'AIN

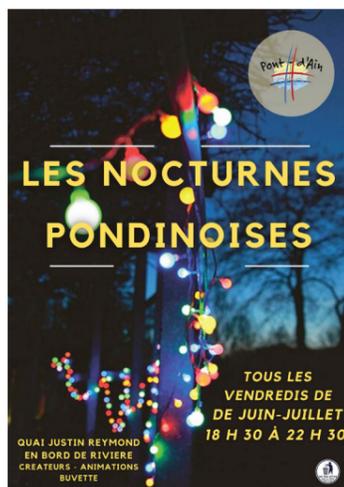
La Mairie de Pont d'Ain vous propose un service **carte d'identité et Passeport**, au 7 rue Louise de Savoie, 01160 Pont d'Ain.

Sur rendez-vous uniquement les :
Lundi, mercredi et jeudi 8h-12h et 13h30-16h30
Mardi et vendredi 8h-12h

Pour prendre rendez-vous :
www.pontdain.fr/ rubrique démarches
Pré-demande à faire sur www.ants.fr
ou 04 74 39 06 99

Les retraits de votre pièce d'identité une fois prête se font sans rendez-vous directement à la mairie aux heures d'ouverture.

DU COTÉ DES COMMUNES



LES NOCTURNES PONDINOISES

Bonne nouvelle !!!

Les nocturnes pondinoises sont de retour dès le vendredi 7 juin jusqu'au vendredi 26 juillet.

A partir de 18h30, venez vous balader en famille sur les berges de l'Ain à la rencontre d'artisans d'art avec des créations uniques (personnalisation d'objets, céramiques, peinture...)

Déambulez autour d'animations festives et musicales, profitez d'un food-truck pour vous restaurer.

FEUX D'ARTIFICES

Poncin : Le 13 juillet à 22h30, au pont de Poncin

Jujurieux : Le 13 juillet dans le parc du château de Valence, avant il y a la paëlla de l'ORA (foot) au stade, suivi d'un bal au stade également.

Neuville : Le feu d'artifice aura lieu le samedi 20 juillet vers 22h30. Il sera visible depuis le pont sur la rivière d'Ain ou depuis le Parc des Peupliers où un bal populaire aura lieu ensuite. Il sera précédé d'une retraite aux flambeaux animée par l'Ensemble harmonique Jujurieux Neuville (départ du Parc des Peupliers à 21h30).

Pont d'Ain : Le samedi 06 juillet à 22h30 sous la Halle, précédé de la retraite aux flambeaux à 22h00



UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE RIVES DE L'AIN - PAYS CERDON

Les conseillers numériques de l'Ain vous accompagnent dans votre apprentissage du numérique ! Retrouvez votre conseillère numérique dans les communes du territoire Rives de l'Ain - pays du Cerdon.

La conseillère numérique peut m'aider à utiliser les équipements informatiques, utiliser mon smartphone, ma tablette, naviguer sur internet, envoyer et gérer mes courriels, faire mes démarches en ligne, créer et gérer mes contenus numériques.

Des ateliers à proximité de chez moi !

Ateliers collectifs, accompagnement individuel, présentation thématiques et outils.

Pour savoir quand elle vient sur votre commune, les horaires, le lieu ou toute autre question ? Contactez votre conseillère numérique : Sophie BENCIVENGO 06-15-27-45-90 s.bencivengo@siea.fr



INFOS PRATIQUES

PORTAGE DE REPAS

Fonctionnement : Le portage des repas est un service du territoire assuré en collaboration avec l'association Tremplin qui prépare quotidiennement les repas, La Poste qui assure la livraison des repas à domicile, et la Communauté de communes qui gère les inscriptions et la facturation. Le service a lieu toute l'année, du lundi au dimanche, sauf les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai

Les repas sont livrés froids, les lundis, mercredis, vendredis entre 8h00 et 11h30

Chaque semaine, des fiches menus sont apportées à votre domicile afin de valider les menus ou choisir des menus de substitution.

Composition des repas : une entrée, un plat principal, un fromage, un dessert, de la soupe ou du pain.

Tarif : 9,90€

Pour plus d'informations sur le service : <https://www.ain-cerdon.fr/nos-anciens/>



Centre de Gestion de la FPT de l'Ain
145, chemin de Bellevue
01960 PERONNAS

Service
Missions
Temporaires
Territoriales

Vous avez un intérêt pour le secteur public ?
Vous souhaitez acquérir une première expérience dans ce secteur ?

DECouvrez L'INTERIM TERRITORIAL

REJOIGNEZ L'EQUIPE DES INTERIMAIRES DU CDG01

Missions à durées variables dans les collectivités territoriales
(atsem, adjoint d'animation, adjoint technique, assistant administratif)
Cdd de remplacement ou renfort d'activité

Vos contacts :
Céline GUILLEMAUD
Sylvie DESCHAMPT
04.74.32.13.87
missionstemporaires@cdg01.fr

Missions Temporaires Territoriales

1) A qui est-il destiné ?

Que vous soyez jeune diplômé, demandeur d'emploi, salarié en fin de contrat, lauréat de concours, agent titulaire à temps non complet, fonctionnaire territorial en disponibilité, reconnu travailleur handicapé, votre profil nous intéresse. Vous êtes mobile, motivé par une première expérience en collectivité territoriale.

VOTRE PROFIL NOUS INTERESSE

2) Pour quelles missions ?

La Fonction Publique Territoriale, ce sont plus de 200 métiers à découvrir parmi plusieurs domaines :

- Petite enfance : ATSEM, auxiliaire de puériculture
- Technique : Agent polyvalent, espaces verts, bâtiment, voirie, agent de service des écoles
- Administratif : Agent d'accueil, agent d'état civil, secrétaire, gestion ressources humaines
- Animation : animateur périscolaire

3) Pour quels employeurs publics ?

Communes, Communautés de Communes, établissements publics locaux de l'ensemble du département de l'Ain

4) Quel est votre statut ?

Vous êtes agent contractuel de la FPT (CDD), le Centre de Gestion de l'Ain est votre employeur. Vous êtes mis à disposition de la structure qui en fait la demande

5) Vous vous reconnaissez ?

Déposez un dossier de candidature au service missions temporaires du Centre de Gestion de l'Ain www.cdg01.fr - Rubrique Bourse de l'emploi / Espace candidats. Vous pouvez également saisir votre CV sur le site www.emploi-territorial.fr. Selon votre profil, votre demande sera étudiée et validée afin d'intégrer la CVT des Missions Temporaires Territoriales du CDG01.

Directeur - rédacteur de la publication : Thierry Dupuis

Réalisation - mise en page : Marie Pontel

Le magazine résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de la CCRAPC

Crédits photos : Cerdon Vallée de l'Ain, Monfray, Baltik, Vaingabond, Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon, NAFADA (J-M Jeandemange), Freepik, Pixabay

Rénovez, vous êtes aidés !

Bénéficiez d'un accompagnement **objectif** et **indépendant** du début à la fin de vos travaux de rénovation énergétique :

-  Conseil téléphonique **gratuit**.
-  Possibilité de **visite** de votre bien et remise de trois scénarios de travaux.
-  Remise d'une liste d'artisans **Reconnus Garants de l'Environnement** (RGE), signataires de la **charte départementale** de référencement et **aide à l'analyse de devis**.
-  Aide au **montage financier** et recherche de **subventions**.
-  Conseils pour le **suivi des travaux** et l'**usage** du logement rénové.



Un seul numéro gratuit

04 74 45 12 41